

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Code du produit : 47774901

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : XUQ0-803A-H003-TJWD

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : KANSAI HELIOS Slovenija d.o.o.  
Količevo 65  
1230 Domžale  
Slovénie

Téléphone Société : 386 (1) 722 4383

Téléfax Société : 386 (1) 722 4310

Personne responsable/émettrice : 386 (1) 722 4383  
productsafety@kansai-helios.si

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tout les centres Anti-poison numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
Toxicité aiguë, Catégorie 4 H332: Nocif par inhalation.

## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	23.11.2021 Date de la première version publiée: 23.11.2021

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H335: Peut irriter les voies respiratoires.  H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	---

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

#### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

#### Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère  
acétate de 2-butoxyéthyle  
hydrocarbures aromatiques en C9  
diisocyanate d'hexaméthylène

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version 2.0      Date de révision: 26.07.2023      Numéro de la FDS: MAT000477749 FR/FR      Date de dernière parution: 23.11.2021  
Date de la première version publiée: 23.11.2021

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère	28182-81-2 500-060-2 01-2119485796-17	Acute Tox. 4; H332 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 50 - < 70
acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2 203-933-3 607-038-00-2 01-2119475112-47	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 <b>Acute Tox. 4; H312</b>	>= 10 - < 20
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) <b>EUH066</b>	>= 10 - < 20
hydrocarbures aromatiques en C9	128601-23-0 918-668-5 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2.5 - < 10
Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié	64742-95-6 265-199-0 649-356-00-4 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 2.5 - < 10

**MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version 2.0      Date de révision: 26.07.2023      Numéro de la FDS: MAT000477749 FR/FR      Date de dernière parution: 23.11.2021  
Date de la première version publiée: 23.11.2021

		Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	
diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0 212-485-8 615-011-00-1 01-2119457571-37	Acute Tox. 4; H302 <b>Acute Tox. 2; H330</b> <b>Skin Irrit. 2; H315</b> <b>Eye Irrit. 2; H319</b> <b>Resp. Sens. 1; H334</b> <b>Skin Sens. 1; H317</b> <b>STOT SE 3; H335</b> <b>(Système res- piratoire)</b>	< 0.1
		Limite de concentra- tion spécifique Resp. Sens. 1; H334 >= 0.5 % Skin Sens. 1; H317 >= 0.5 %	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Nocif par inhalation.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

Peut irriter les voies respiratoires.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

---

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un en-

## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

aires de stockage et les contenueurs : droit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	TWA	20 ppm 133 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	50 ppm 333 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	10 ppm 66.5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	50 ppm 333 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	50 ppm 241 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	150 ppm 723 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		STEL	150 ppm 723 mg/m <sup>3</sup>	2019/1831/E U
	Information supplémentaire: Indicatif			
		TWA	50 ppm 241 mg/m <sup>3</sup>	2019/1831/E U

## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version 2.0      Date de révision: 26.07.2023      Numéro de la FDS: MAT000477749 FR/FR      Date de dernière parution: 23.11.2021  
Date de la première version publiée: 23.11.2021

	Information supplémentaire: Indicatif			
diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	VME	0.01 ppm 0.075 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque d'allergie respiratoire, Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE)	0.02 ppm 0.15 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque d'allergie respiratoire, Valeurs limites indicatives			

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0.5 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>
acétate de 2-butoxyéthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	333 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	86 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	169 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	120 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	102 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	72 mg/kg p.c./jour
3-éthoxypropionate d'éthyle	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	36 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	610 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	610 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	72.6 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	72.6 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	102 mg/cm <sup>2</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	102 mg/kg p.c./jour
acétate de n-butyle	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	24.2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1.2 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	600 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	600 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	48 mg/m <sup>3</sup>



## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version 2.0      Date de révision: 26.07.2023      Numéro de la FDS: MAT000477749 FR/FR      Date de dernière parution: 23.11.2021  
Date de la première version publiée: 23.11.2021

	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	300 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	300 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	300 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	35.7 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	3.4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	7 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
hydrocarbures aromatiques en C9	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	150 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	150 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à long terme	32 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	150 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	32 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
diisocyanate d'hexaméthylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0.035 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	0.07 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0.035 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0.07 mg/m <sup>3</sup>

## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version 2.0      Date de révision: 26.07.2023      Numéro de la FDS: MAT000477749 FR/FR      Date de dernière parution: 23.11.2021  
Date de la première version publiée: 23.11.2021

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère	Sol	505 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.01 mg/l
	Eau douce	0.1 mg/l
	Sédiment marin	253 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	2530 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
acétate de 2-butoxyéthyle	Utilisation/rejet intermittent(e)	1 mg/l
	Sol	0.415 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.0304 mg/l
	Eau douce	0.304 mg/l
	Sédiment marin	0.203 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	2.03 mg/kg poids sec (p.s.)
3-éthoxypropionate d'éthyle	Station de traitement des eaux usées	90 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0.56 mg/l
	Sol	0.048 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.00609 mg/l
	Eau douce	0.0609 mg/l
	Sédiment marin	0.0419 mg/kg poids sec (p.s.)
acétate de n-butyle	Sédiment d'eau douce	0.419 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	50 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0.609 mg/l
	Sol	0.0903 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.018 mg/l
	Eau douce	0.18 mg/l
diisocyanate d'hexaméthylène	Sédiment marin	0.0981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0.981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	35.6 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0.36 mg/l
	Sol	0.0026 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.00774 mg/l
diisocyanate d'hexaméthylène	Eau douce	0.0774 mg/l
	Sédiment marin	0.001344 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0.01334 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	8.42 mg/l

## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	23.11.2021 Date de la première version publiée: 23.11.2021

Utilisation/rejet intermittent(e)	0.774 mg/l
-----------------------------------	------------

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : L'équipement doit être conforme à l'EN 166  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains
- Gants : Viton® (> 0,6 mm; < 240 min); DIN EN374 |  
PE laminé (> 0,1 mm; < 240 min); DIN EN374 |
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.  
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.  
L'équipement doit être conforme à l'EN 14387
- Filtre de type : Type protégeant des vapeurs organiques (A)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : liquide
- Couleur : conformément à la désignation du produit
- Odeur : de solvant
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- Point de fusion/point de congélation : -78.0 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))
- Point/intervalle d'ébullition : 126 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))
- Inflammabilité : Liquide inflammable statiquement chargeable., Solides combustibles
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité : 10.1 %(V) (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	23.11.2021 Date de la première version publiée: 23.11.2021

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : 1.2 %(V) (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Point d'éclair : 50 °C

Température d'inflammation : 280 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Température de décomposition : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

pH : Non applicable

Viscosité  
Viscosité, cinématique : > 20.5 mm<sup>2</sup>/s (40 °C)

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : non miscible, partiellement soluble  
Solubilité dans d'autres solvants : Description: miscible avec la plupart des solvants organiques

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1.81 (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1.04 g/cm<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non applicable

Propriétés comburantes : Entretient la combustion

COV (composés organiques volatils) : (Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution))  
46.15 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des bases.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Une ventilation adéquate est nécessaire.  
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 15.35 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Composants:**

##### **Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:**

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

##### **acétate de 2-butoxyéthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

DL50 oral (Rat):  $\geq$  2,400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat):  $\geq$  50 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

DL50 (Lapin):  $\geq$  1,500 mg/kg

### **acétate de n-butyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat):  $\geq$  10,760 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin):  $\geq$  5,000 mg/kg

### **hydrocarbures aromatiques en C9:**

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin):  $>$  3,160 mg/kg

### **Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat):  $>$  2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat):  $>$  5 mg/l  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin):  $>$  2,000 mg/kg

### **diisocyanate d'hexaméthylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique après une inhalation de courte durée.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	23.11.2021
			Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Remarques : A un effet sensibilisant.

#### **Composants:**

##### **Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:**

Résultat : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Composants:**

##### **Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

##### **acétate de n-butyle:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### **hydrocarbures aromatiques en C9:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**hydrocarbures aromatiques en C9:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Information supplémentaire**

**Produit:**

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

**Composants:**

**acétate de 2-butoxyéthyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson):  $\geq 31$  mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et : CL50 (Daphnia (Daphnie)):  $\geq 142.5$  mg/l



## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

les autres invertébrés aquatiques  
Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie):  $\geq 2,800$  mg/l

### acétate de n-butyle:

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)):  $> 200$  mg/l  
CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)):  $\geq 647.7$  mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CL50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)): 356 mg/l  
Durée d'exposition: 40 h

### hydrocarbures aromatiques en C9:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson):  $\geq 9.2$  mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)):  $\geq 3.2$  mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson):  $> 1 - 10$  mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)):  $> 1 - 10$  mg/l

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie):  $> 1 - 10$  mg/l

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### acétate de 2-butoxyéthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable

#### acétate de n-butyle:

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable  
Biodégradation: 83 %

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: 78 d  
pH: 8  
S'hydrolyse lentement.

Photodégradation : Se décompose rapidement au contact de la lumière.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

#### **Composants:**

##### **acétate de 2-butoxyéthyle:**

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 1.51

##### **acétate de n-butyle:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 15  
Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 1.81

##### **hydrocarbures aromatiques en C9:**

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: < 4

### **12.4 Mobilité dans le sol**

#### **Composants:**

##### **hydrocarbures aromatiques en C9:**

Mobilité : Milieu: Air  
Contenu: 92.9 %

: Milieu: Eau  
Contenu: 3.5 %

: Milieu: Sol  
Contenu: 1.9 %

: Milieu: Sédiment  
Contenu: 1.8 %

Répartition entre les compar-  
timents environnementaux : Koc: 1.71 - 14.70  
Mobile dans les sols

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Produit:**

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **12.7 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

Code des déchets : 08 00 00, DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION  
08 01 00, déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis  
08 01 11, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
15 00 00, EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON  
SPÉCIFIÉS AILLEURS  
15 01 00, emballages et déchets d'emballages (y compris les  
déchets d'emballages municipaux collectés séparément)  
15 01 10, emballages contenant des résidus de substances  
dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
HP3, Inflammable  
HP6, Toxicité aiguë  
HP13, Sensibilisant

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

<b>ADN</b>	:	UN 1263
<b>ADR</b>	:	UN 1263
<b>RID</b>	:	UN 1263
<b>IMDG</b>	:	UN 1263
<b>IATA</b>	:	UN 1263

#### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADN</b>	:	PEINTURES
<b>ADR</b>	:	PEINTURES
<b>RID</b>	:	PEINTURES
<b>IMDG</b>	:	PAINT
<b>IATA</b>	:	Paint

#### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	:	3
<b>ADR</b>	:	3
<b>RID</b>	:	3
<b>IMDG</b>	:	3
<b>IATA</b>	:	3

#### **14.4 Groupe d'emballage**

<b>ADN</b>		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	F1
Numéro d'identification du danger	:	30
Étiquettes	:	3
<b>ADR</b>		
Groupe d'emballage	:	III

## MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

### **RID**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3

### **IMDG**

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E

### **IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### **ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

### **ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

### **RID**

Dangereux pour l'environnement : non

### **IMDG**

Polluant marin : non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

34 Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphtes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dangers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).

Maladies Professionnelles : 62, 84  
(R-461-3, France)

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4331, 4734

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 46.15 %

### **Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Texte complet pour phrase H**

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	: Nocif par contact cutané.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H332	: Nocif par inhalation.
H334	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Resp. Sens.	: Sensibilisation respiratoire

## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749 FR/FR	Date de la première version publiée: 23.11.2021

---

Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	:	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2019/1831/EU	:	Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2000/39/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
2019/1831/EU / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2019/1831/EU / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle tech-



## **MOBIHEL DURCISSEUR 4300 HS-2K**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 23.11.2021
2.0	26.07.2023	MAT000477749	Date de la première version publiée:
		FR/FR	23.11.2021

---

nique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

#### **Classification du mélange:**

Flam. Liq. 3	H226
Acute Tox. 4	H332
Skin Sens. 1	H317
STOT SE 3	H335
Aquatic Chronic 3	H412

#### **Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.